

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 94-952/ PRE instituant une commission de passation de service et d'installation.

n° 94-952/

Ministère  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
21 novembre 1994

Numéro JO  
n° 20 du 15/11/1994

Date du numéro  
15 novembre 1994

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

il est institué une commission chargée d'assurer la passation de service entre le gouverneur sortant, M. Aden Mohamed Abdi (Luc) et le nouveau gouverneur de la Banque nationale de Djibouti, M. Djama Mahamoud Haïd. La commission arrêtera tous les comptes à la date de l'installation du, nouveau gouverneur, comptera les avoirs disponibles, puis enregistrera les soldes V afférents dans un document qui sera contradictoirement dressé et siané par les intéressées. la commission sera composée de la manière suivante : — MM. Elmi Obsieh, président — Gilbert Dejean de la Bathie, membre Gourad Ibrahim, membre Michel Joly, membre po, Vanin Elmi Bouh membre.